

G. HOUDARD

LA MUSIQUE
adoucit-elle les Mœurs ?



Conférence faite au TRAIT d'UNION
le 13 novembre 1907





Saint-Germain-en-Laye
Imprimerie de l'*Echo de Seine-et-Oise*
72, Rue de Paris
1907

LA MUSIQUE
adoucit-elle les Mœurs ?



Conférence faite au *TRAIT d'UNION*
le 13 Novembre 1907



MESDAMES,

MESSIEURS,

La Sagesse des Nations a proclamé que *la musique adoucissait les mœurs.*

Dans quelle mesure cette fragile Sagesse des Nations a-t-elle dit vrai ?

Il m'a semblé que deux points sont à envisager pour résoudre le problème ainsi posé.

Le premier sera : *de qui la musique peut-elle adoucir les mœurs ?*

Le second : *la musique ne peut-elle produire d'autre effet que d'adoucir les mœurs ?*

Chacun de ces points nécessitera, à son tour, de faire appel aux éléments différents qui les constituent.

J'aborde le premier :



I

DE QUI LA MUSIQUE PEUT-ELLE ADOUCIR LES MŒURS ?

L'art musical peut se goûter sous deux formes. L'une : la forme silencieuse, *à la lecture*. C'est la meilleure, elle n'est pas à la portée de tout le monde, j'en conviens. C'est la nôtre, à nous, les hommes du métier. En lisant une partition, nous ne sommes dérangés par rien, ni personne. Nous entrons dans la pensée intime de l'auteur, nous la pénétrons, nous faisons corps avec elle, nous la goûtons et nous en jouissons, à moins qu'elle ne produise en nous les effets contraires.

L'autre : la forme sonore, *à l'exécution*. C'est nécessairement la plus générale, partant la plus trompeuse, parce qu'elle dépend toute entière de l'exécutant.

De ce qui précède, il ressort que trois classes d'individus sont en présence : le compositeur, l'exécutant et l'auditeur.

Ont-ils le même état d'âme, la même culture intellectuelle, les mêmes aspirations vers l'idéal, le même entraînement musical, et, par dessus tout, ont-ils dans leur vie privée, les mêmes mœurs ? N'allez pas croire que ce dernier facteur de la discussion soit anodin et de peu de valeur, non, il est capital : les mœurs privées de l'individu sont le reflet de son état d'âme *moyen*, de sa culture intellectuelle *moyenne*, et pour le sujet qui nous occupe : de son entraînement musical.

Voyez comme le champ de notre investigation s'étend devant nous : d'une question

principale, j'ai tiré deux questions secondaires et, de la première de celles-ci, trois éléments partiels d'appréciation. Il en sera de même pour la deuxième question.

Quelle est la situation respective de chacun de nos trois personnages ?

Au point du vue purement psychologique, le *compositeur* est, la plupart du temps, un neurasthénique, même le compositeur religieux, sous peine pour lui d'être confiné, sa vie durant, dans la composition du genre *cantiques*.

C'est même, par essence, un neurasthénique ; il faut qu'il le soit, il n'est pas possible qu'il ne le soit pas, Tous ses sentiments doivent se transformer en sensations pour pouvoir se traduire en *notes*, en *phrases musicales*. Un *père tranquille* ne sera jamais un compositeur. Il faut qu'il souffre pour produire, développer et mettre d'aplomb son œuvre ; et celle-ci, une fois abandonnée aux hasards de l'exécution, le fera souffrir encore ; le calvaire est inévitable. Mais, entendons-nous : *toute souffrance* n'est pas *douleur*. La joie peut faire souffrir. Que ce soit une scène lyrique, que ce soit un *Pie Jesu* qu'il se propose de traiter, les conditions de production ne changent pas, je le garantis, l'ambiance morale seule change et fait produire adéquat au but entrevu. Il faut en réalité que tout son être, suggestionné par le sujet, *vibre* pour que son cerveau puisse donner un corps sonore, immatériel, aux sensations perçues. Dans le cas contraire la foi fait défaut ; or la foi est le

premier moteur de l'éclosion d'une œuvre. Dès lors, que l'exécution soit bonne, sinon parfaite, c'est une sorte d'ivresse intime qui envahit l'auteur ; que l'exécution soit médiocre, et, *a fortiori,* mauvaise, c'est une rage concentrée qui l'étreint. Vous voyez donc bien que le compositeur souffre toujours, c'est un neurasthénique et *la musique ne peut prétendre à adoucir ses mœurs* puisqu'au contraire elle ne fait qu'exaspérer davantage et, de jour en jour, ses sensations d'art.

Passons à l'exécutant.

Il y en a de deux sortes : l'*un,* celui qui s'est trouvé conduit *par la fatalité* dans le sillon musical et *par la nécessité* dans la pratique rétribuée ; l'*autre,* celui qui cultive la musique par goût inné, qu'il fasse ou non argent de son talent.

Plus ou moins, pour l'un, la pratique forcée entraîne la satiété et la perte de la foi dans l'élévation de l'art ; pour l'autre, la fatigue cérébrale du trop prenant fait naître en lui une susceptibilité ombrageuse, souvent méprisante pour ceux qu'il sent inférieurs à son concept artistique.

Tous deux sont des violents, momentanément en léthargie, qu'un choc réveillera, tel que la non-réussite pécuniaire pour le premier, et, pour le second l'insuccès auprès d'un auditoire mal préparé à le comprendre ou à l'apprécier à la valeur qu'il daigne s'attribuer.

La musique peut-elle prétendre à adoucir leurs mœurs ? Elle est au contraire le principe

ou la cause de leur désespoir latent. Passons enfin à l'auditeur.

L'auditeur, c'est chacun de nous. Que sommes-nous? de pauvres unités perdues dans l'océan des humains.

Cette fois la Sagesse des Nations pourrait bien avoir dit vrai à notre endroit.

D'abord l'auditeur ne se dérange que volontairement de son train de vie prosaïque. Etranger à cette neurasthénie spéciale dont j'ai esquissé les causes et les effets, s'il veut entendre de la musique, il court là où il a appris qu'il y aura festin musical, mais il est toujours libre de fuir la salle de concert ou le square public.

Toutes choses bien considérées, il peut être, lui, dans les conditions requises pour profiter de ce que certains critiques d'art ont appelé, très irrévérencieusement d'ailleurs, des *bains de sons* émollients pour son système nerveux.

Toutefois, si l'exécutant est un violent momentanément en léthargie, l'auditeur est loin d'être toujours un patient : au fond c'est un exigeant, quelquefois un cruel.

Je n'ignore pas qu'en prenant un billet à la porte, comme le dit le poète, j'achète le droit de siffler, mais entre le *droit* qui m'est reconnu et l'*occasion*, dont je me fais juge, s'étend une zône neutre habitée par la charité et l'indulgence, deux sœurs jumelles dont une seule serait suffisante à m'inspirer le respect d'autrui en toute occurence.

En effet encore, cet auditeur n'ignore-t-il

pas tout de la gestation d'une œuvre qu'il est quelquefois incapable de comprendre. S'il savait par quelles phases cette œuvre est passée dans les mains de son auteur et de quelles détresses morales cette œuvre fut le témoin muet ; s'il réfléchissait, cet auditeur impitoyable — mon semblable d'ailleurs — que les hommes réunis sur l'estrade pour lui procurer un moment agréable, ont, comme tous les autres hommes à supporter les mille et un chagrins de l'existence quotidienne, et qu'il leur faut, par engagement, exécuter des œuvres frivoles, souvent au moment même où dans leur cœur gronde une insurmontable révolte contre leur asservissement à une tâche ingrate ; oui, si l'auditeur savait, pesait toutes ces choses, et se souvenait, combien moins pesant serait le joug de l'exécutant venu pour le distraire, lui, auditeur, de ses chagrins personnels !

C'est là que la musique pourrait et devrait se révéler comme le baume souverain adoucissant les peines des uns par le rapprochement des cœurs des autres en opposition d'aspirations.

S'il existe un fluide d'orateur à auditoire, je sais qu'il existe un fluide de même nature d'auditeur à virtuose ; une communion intime s'établit entre eux, une satisfaction réciproque se fait jour et la musique a, cette fois, réussi à adoucir, pour un instant trop court, les mœurs de chacun.

Est-ce donc là un résultat acquis et durable qui justifie l'axiome tranchant et trop

généralisateur proclamé par la Sagesse des Nations? Non, évidemment. D'autre part, vous n'êtes pas sans avoir remarqué que l'énervement ou la lassitude est un des résultats immanquables d'une séance musicale trop chargée.

Cette constatation nous fait aborder d'emblée la seconde question.

II

LA MUSIQUE NE PEUT-ELLE PRODUIRE D'AUTRE EFFET QUE D'ADOUCIR LES MŒURS ?

Posons d'abord en principe, et comme conclusion provisoire de tout ce que j'ai établi précédemment, que la musique est, avant tout, un excitant et que, de ce chef, elle ne saurait avoir une action morale *unique* et *uniforme* sur tous ceux qui en usent ou abusent.

Elle peut faire beaucoup de bien momentanément, voyons maintenant la contrepartie.

L'histoire du monde vient témoigner que la musique a prêté son appui, moins que bienfaisant, à des turpitudes, et que souvent même elle fut un stimulant au mal.

Chez les Grecs comme chez les Romains, chez les Gaulois comme chez les derniers des peuples encore en enfance, depuis l'Esquimau des glaces polaires jusqu'au Papou des régions tropicales, partout où j'ai cherché des documents d'histoire musicale, j'ai été amené à me persuader que, si tous ces peuples ont cultivé la musique par passe-temps pacifique, ils l'ont également *découverte* com-

me un redoutable moyen d'excitation à la joie immodérée et à l'orgie, à la guerre sauvage et quelquefois même au meurtre.

Je m'en voudrais d'évoquer ici des images lugubres ; ce n'est pas le moment. Mais nous pouvons tenter, pendant quelques instants, de fixer un point spécial de cette nouvelle face des choses.

Je veux parler de l'action dissolvante de la musique associée à des spectacles dont l'immoralité est le fond savamment exploité par des auteurs sans vergogne.

On prétexte la « Vérité dans l'Art ». Je répondrai que toute vérité n'est pas bonne à dire, surtout si cette vérité est une laideur morale, étalée au grand jour de la scène et plus saisissable par les yeux que par le commentaire des paroles qui en sont l'accompagnement troublant.

Les Romains de haute naissance, pour inspirer à leurs enfants le dégoût du vice de l'ivrognerie, leur donnaient en spectacle des esclaves amenés à cet état d'abjection. Est-ce là le but poursuivi par certains de nos auteurs contemporains ? Qui oserait soutenir que leur but n'est pas de rendre le vice aimable en habituant progressivement un public spécial à des exhibitions de plus en plus osées.

C'est ainsi que l'on tue une nation en l'empoisonnant à petites doses. L'homœopathie ne réussit jamais dans le traitement des affections morales.

Est-ce donc que la musique possède en soi

les deux pouvoirs opposés d'excitant au bien et d'excitant au mal ?

Oui, elle les possède intrinsèquement, mais, chose curieuse cette puissance occulte n'a d'effet certain et immédiat que sur les individus de haute ou de basse culture intellectuelle : ceux de moyenne culture restent en dehors des suggestions bonnes ou mauvaises de l'art musical.

Il faudrait s'en réjouir, si, malheureusement pour la nation, cette classe d'individus n'était la plus nombreuse, indifférente à tout ce qui n'est pas son intérêt immédiat, et incapable, faute d'énergie morale, de s'élever au-dessus d'une moyenne honnête.

Tandis que les classes supérieures — supérieures surtout par un snobisme spécial, blasé et sceptique — sont principalement accessibles aux sensations déprimantes de la volonté et du respect de soi-même, les classes inférieures le sont davantage aux sensations d'art pur, soit d'honnêteté soit de violence : pas de milieu pour elles, elles sont taillées par la lutte quotidienne, c'est tout l'un ou tout l'autre.

La musique peut donc avoir un autre effet, et beaucoup d'effets nuancés, autres que celui d'adoucir les mœurs.

Et si vous voulez étudier les contrastes éclatants entre ces effets bons ou mauvais de la musique sur le système nerveux de l'homme, c'est vers l'homme barbare, l'enfant de la nature, qu'il faut vous tourner.

La musique n'est pas l'apanage exclusif de

nos races civilisées. Les peuples barbares ont, par exemple, cultivé le chant à un degré que nous ne connaissons plus; toutes proportions gardées, bien entendu. Chez nous, la musique vocale marche à égalité avec la musique instrumentale Cela tient à ce que l'instrument de musique a acquis de nos jours une perfection de facture que jamais des peuples en enfance n'atteindront de longtemps : leur intellect s'oppose d'ailleurs à tout progrès sensible. D'où il résulte que, chez ces barbares, toute sensation d'art est demandée à l'instrument vocal humain, et que, de plus, ces enfants de la nature, ne connaissant pas les ressources de la mélodie (ce que nous appelons un *air* développé), se sont rejetés d'impulsion sur le rythme lent ou heurté, correspondant à leur état d'âme de primitifs.

Ils en sont arrivés à tirer du rythme, torturé de mille façons, des moyens d'expression violente assez puissants pour annihiler en eux tout sentiment humain et surexciter les aptitudes sanguinaires de l'être sauvage, isolé au sein d'une nature vierge. Et la musique réduite au rythme de quelques sons sans suite mélodique a produit cet effet magique d'opérer le dédoublement de leur être, à tel point qu'ils ne se possèdent plus, la séparation de la matière et de l'esprit étant complète. Dominés par cette autosuggestion, ces malheureux deviennent capables des pires cruautés, sous l'influence de l'accomplissement en commun de leurs rites funéraires.

par exemple : (danses, chants, oraisons funèbres sur le ton *recitativo* de nos lamentations liturgiques).

Avouez que nous nous éloignons singulièrement du rôle pacificateur que la sagesse des nations attribue à la musique.

Je ne vous dirai que quelques mots de l'influence prêtée par des esprits superficiels, à nos chants guerriers nationaux.

Je ne crois pas à leur vertu excitante.

Nous pouvons être ébranlés dans un sens différent de celui où nous le sommes ,en entendant un *adagio* de symphonie classique : ce n'est qu'un effet intuitif de la diversité des genres.

Si certains chants, comme *la Marseillaise*, ont fait accomplir des prodiges, dit-on, j'ai l'intime conviction que la musique n'est pour rien dans l'affaire. Supprimez le texte de l'*hymne aux Marseillais*, comme d'ailleurs de de toutes les insanités poétiques qui ont servi de thèmes à la musique des chants de la révolution française, que reste-t-il musicalement ? de pauvres choses, ramassis de bouts de phrase, honteusement plats mélodiquement et susceptibles d'exprimer tout autre chose, que ces flots de « *Sang impur abreuvant les sillons* » de nos campagnes françaises.

Le souffle révolutionnaire du texte y soutient l'œuvre musicale; celle-ci n'est que l'accessoire, plaqué sur le texte proposé, accessoire obligé pour ramasser en un seul faisceau vocal des milliers de voix exprimant un même vœu.

J'ai encore l'intime conviction que le cri de guerre des Capétiens : *Montjoie et Sainct-Denys,* fit opérer plus de prodiges de patriotisme chauvin que toutes les *Marseillaises* du monde n'en ont jamais pu susciter. Sont-elles seulement capables de réchauffer le patriotisme même un jour de fête nationale ?

Il suffit, en résumé, que la musique ait pu se prêter à ces rôles opposés pour nous permettre de conclure que de l'axiome si affirmatif et si connu, il ne reste rien d'absolu : il n'envisage qu'un côté du problème, et, tout bien considéré encore cette fois, c'est celui que nous aurons à retenir ce soir gravé dans notre mémoire.

La musique peut-être une des formes du Bien, l'accompagner, et l'embellir en le rendant plus sensible et plus efficace. Cela doit nous suffire, je le repète. Elle n'est pas le Bien lui-même. De même elle peut être pour quelques-uns l'une des formes de l'excitation au mal, et ce serait une exagération de la condamner sur ce chef.

Oui ou non, produit-elle en nous une détente morale lorsque nous en usons à doses raisonnables ? Vous répondrez avec moi, oui elle produit toujours cettte détente, *lorsque le répertoire est soigneusement émondé de toutes les œuvres à tendances mauvaises.*

Oublions donc le côté pervers, possible, d'une des formes de l'art actuellement cultivé. Restons sourds à ses appels et forts contre ses tentations.

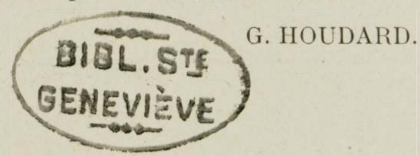
Tournons-nous résolument vers les sphères

sereines, où la musique, en nous entraînant à sa suite, nous fera approcher plus près des désirs de devenir meilleurs. Encourageons toutes les bonnes volontés, soyons indulgents aux défaillances.

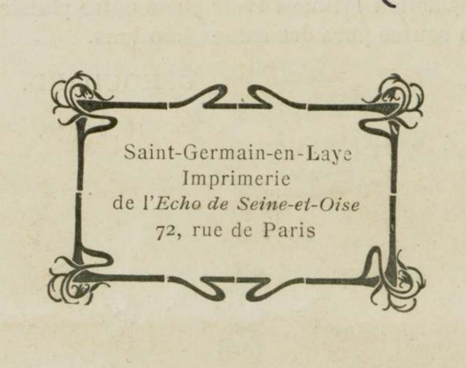
Les esthètes, les snobs pourront nous accuser de ne pas être des *artistes* !

Restons donc et avant tout des braves gens inaccessibles aux clameurs sarcastiques du dehors. Nous aurons toujours, en nous, la satisfaction intime d'avoir puisé notre plaisir à la source pure des saines émotions.

G. HOUDARD.






Saint-Germain-en-Laye
Imprimerie
de l'*Echo de Seine-et-Oise*
72, rue de Paris